

The logo consists of two white triangles pointing towards each other, forming a larger, irregular shape. The top triangle is smaller and positioned above the bottom triangle, which is larger and extends further to the right.

INSTITUT DES
ACTUAIRES

JOURNÉE 100% ACTUAIRES

Plénière n°2

14h00-14h40

L'Institut des actuaires remercie ses partenaires



Sommaire de la plénière n°2

1. Département Carrière : les premiers résultats de l'enquête rémunération

2014 (Pascale Rancillac)

- **Département Carrière : fiche de présentation**
- Les premiers résultats de l'enquête rémunération

2. GTNA & CTNA : l'importance des résultats des standards actuariels sous Solvabilité II (Jean-Davis Carlus)

- GTNA & CTNA : fiche de présentation
- L'importance des résultats des standards actuariels sous Solvabilité II

Département Carrières : fiche de présentation

VI - LES DÉPARTEMENTS

2 DÉPARTEMENT CARRIÈRES

I • Objet

Suivre l'évolution et la structure des éléments liés à la carrière des actuares de l'Institut.

Une enquête biennale est effectuée sur la rémunération. Une actu informe l'ensemble des membres de l'accès à un questionnaire sur le site. Les données sont traitées par l'équipe et trois restitutions sont faites : au Bureau, en auditorium à l'ensemble des membres et sous forme d'une publication disponible sur le site de l'IA. L'enquête sur les rémunérations 2013 a été lancée en mai 2014. Les restitutions sont prévues courant novembre.

Des réunions régulières et conviviales sont organisées durant l'enquête pour marquer différentes phases : validation du questionnaire, lancement, répartition des tâches, relecture. Le mail et le téléphone complète efficacement la communication au sein du groupe.

Une réflexion est entamée pour répondre en 2015 à une demande du Bureau concernant la mobilité des actuares.

II • Mode de désignation des membres

L'équipe de cette structure permanente est constituée de volontaires appelés par le biais d'une actu. Le groupe a été renouvelé pour moitié en 2012, puis de nouveau en 2014 suite en particulier au départ en retraite du créateur de l'enquête.

III • Composition du Département

au 05/05/2014

- Arnaud EHRHARDT
- Benoît FONTAINE
- Bernard BAILLEUL
- Fabrice GENEST
- Katia GUELIEBOU
- Mari-Solène MOURRAIN
- Pascale RANCILLAC
- Pascale VINCENT



COMMISSIONS & GROUPES DE TRAVAIL 67

Sommaire de la plénière n°2

1. Département Carrière : les premiers résultats de l'enquête rémunération 2014

- Département Carrière : fiche de présentation
- ***Les premiers résultats de l'enquête rémunération***

2. GTNA & CTNA : l'importance des résultats des standards actuariels sous Solvabilité II

- GTNA & CTNA : fiche de présentation
- L'importance des résultats des standards actuariels sous Solvabilité II

Les premiers résultats de l'enquête rémunération

Objectif initial :

- Apporter des éléments de rémunération aux membres de l'Institut
- Permettre une restitution conforme aux présentations RH

Principes de l'enquête :

- Un questionnaire relativement léger et simple à remplir
- Prise en compte de données exploitables
- Une restitution où chaque participant doit se retrouver
- Analyse selon les multiples critères pour tenir compte de la multiplicité des situations individuelles.

Les premiers résultats de l'enquête rémunération 2014

Participation

Revenus	2005	2007	2009	2011	2013
Enquête	2006	2008	2010	2012	2014
Nombre de réponses	663	635	728	619	510
Taux de participation	45%	39%	31%	23%	16%

Le plus bas niveau en nombre et en taux de participation depuis la première enquête.

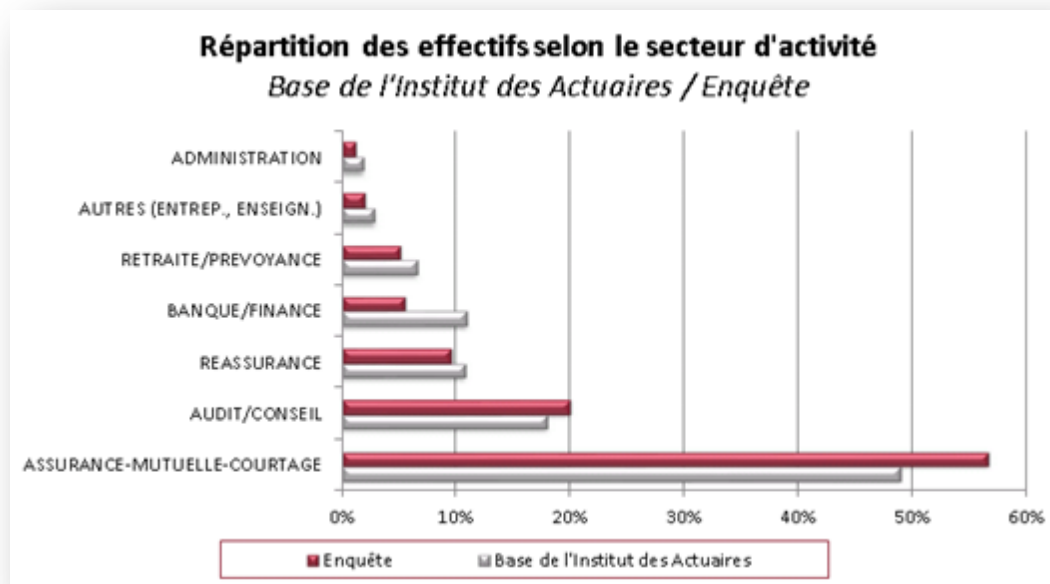
Représentativité

- Une répartition hommes-femmes représentative de la population de référence,
- Une sur représentation des moins de 40 ans tant hommes que femmes,
- Un faible taux de participation des actuaires exerçant à l'étranger.

Les premiers résultats de l'enquête rémunération 2014

Représentativité

- Une sur représentation des activités « Assurance » et « Audit ».
- Une sous représentation des activités « Banque » et « Réassurance »

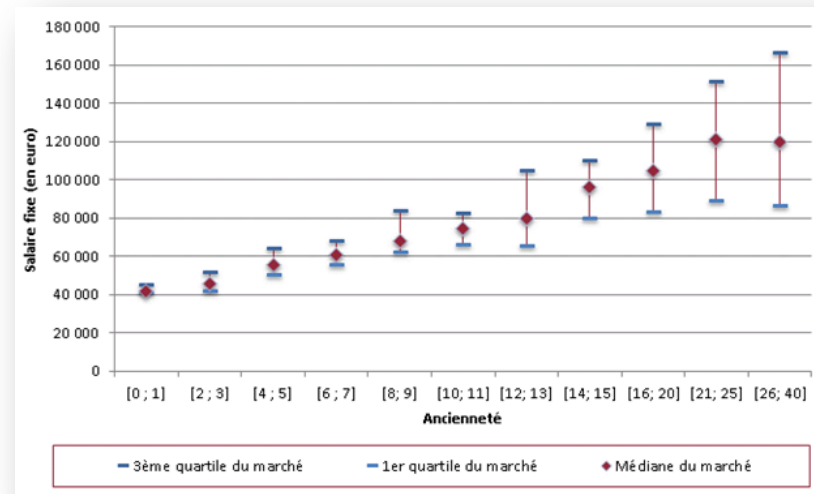


Les premiers résultats de l'enquête rémunération 2014

Grille de salaire médian fixe

Ancienneté	Effectif	Salaire fixe (en euro)		
		1er quartile du marché	Médiane du marché	3ème quartile du marché
De 0 à 1 an	41	41 000	42 000	45 000
De 2 à 3 ans	64	41 950	45 500	51 775
De 4 à 5 ans	64	50 000	55 750	64 000
De 6 à 7 ans	44	55 750	61 000	68 250
De 8 à 9 ans	65	62 000	68 000	84 000
De 10 à 11 ans	42	65 775	74 400	82 500
De 12 à 13 ans	37	65 500	80 000	105 000
De 14 à 15 ans	43	80 000	96 000	110 000
De 16 à 20 ans	54	83 000	105 000	128 750
De 21 à 25 ans	32	88 750	121 000	151 250
De 26 à 40 ans	24	86 441	120 000	166 250
Total	510			

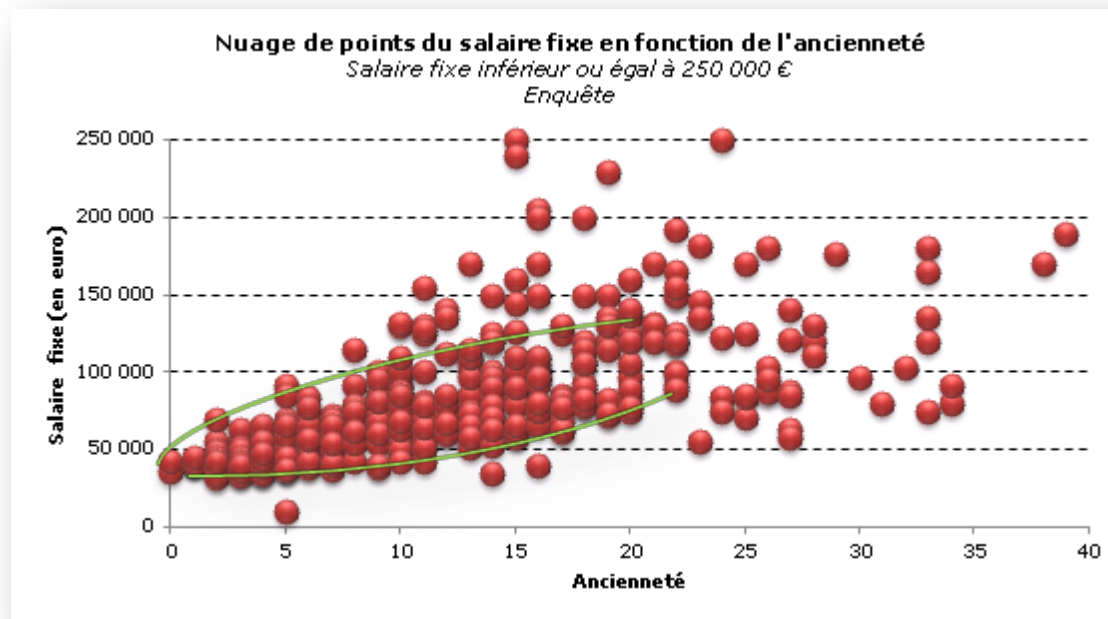
Un début de carrière à 42.000 € pour atteindre 68.000 € au bout de 10 ans et 96.000 € après 15 ans d'activité.



Une augmentation de la dispersion avec le temps. Mais ces résultats globaux sont influencés par de nombreux paramètres.

Les premiers résultats de l'enquête rémunération 2014

Rémunération annuelle brute fixe



Les situations individuelles augmentent avec l'ancienneté et sont plus nombreuses qu'en 2009 puis 2011.

Au-delà de ce graphique 2 revenus fixes à 320 et 360 K€.

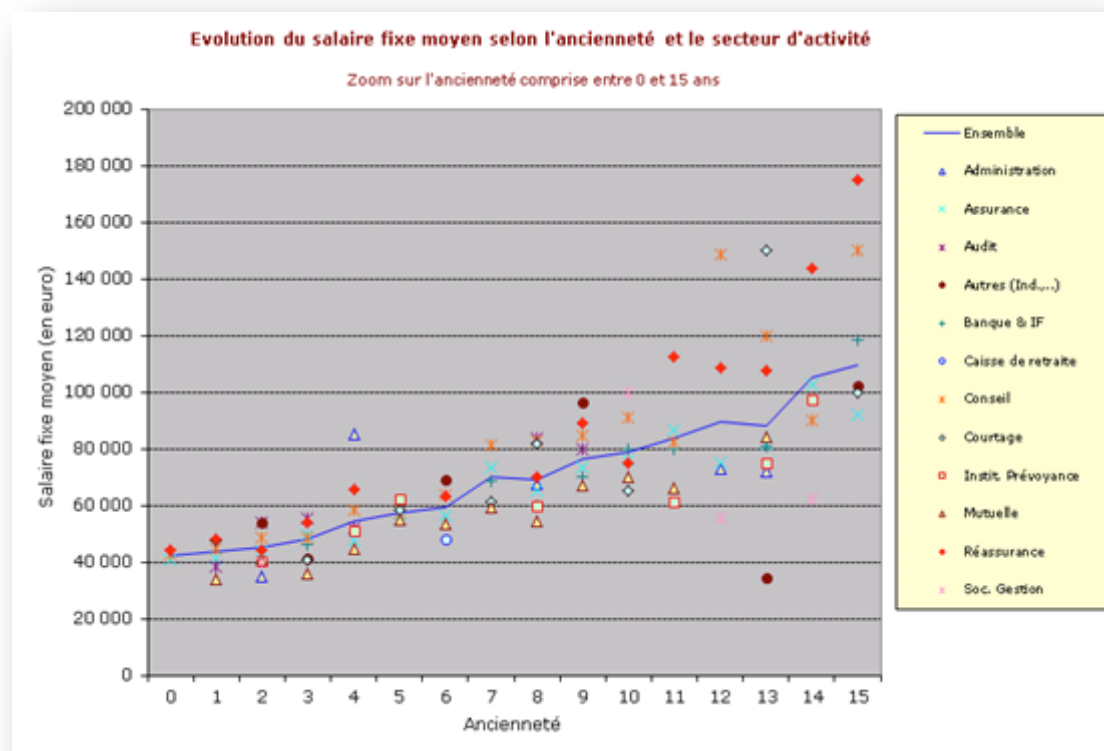
Les premiers résultats de l'enquête rémunération 2014

Impact de l'activité sur la rémunération fixe

Zoom ancienneté 0-15 → 70%

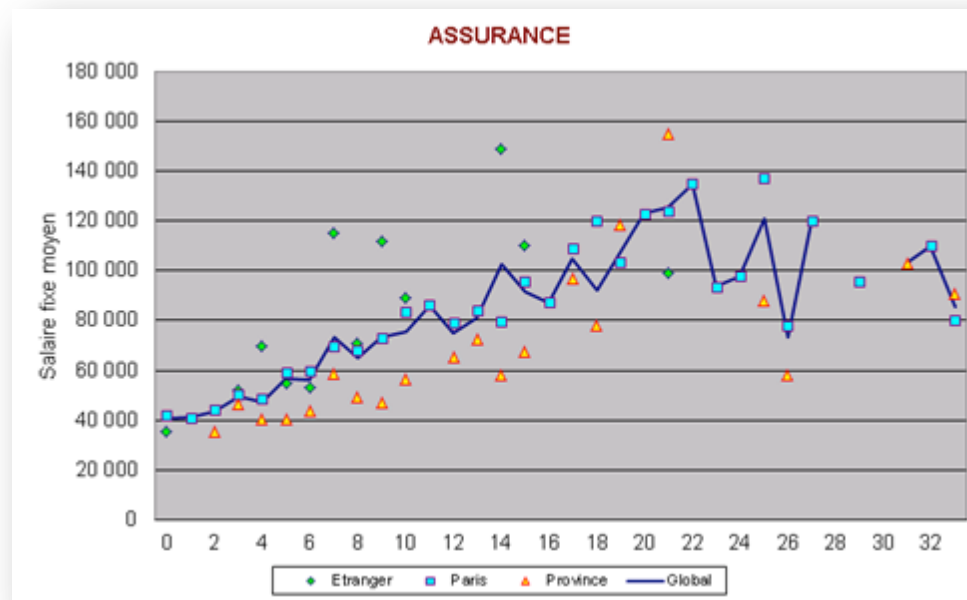
Significatifs :

- Assurance (croix bleu turquoise)
- Conseil (croix orange)
- Réassurance (losange orange)



Les premiers résultats de l'enquête rémunération 2014

Impact de la situation géographique sur la rémunération fixe

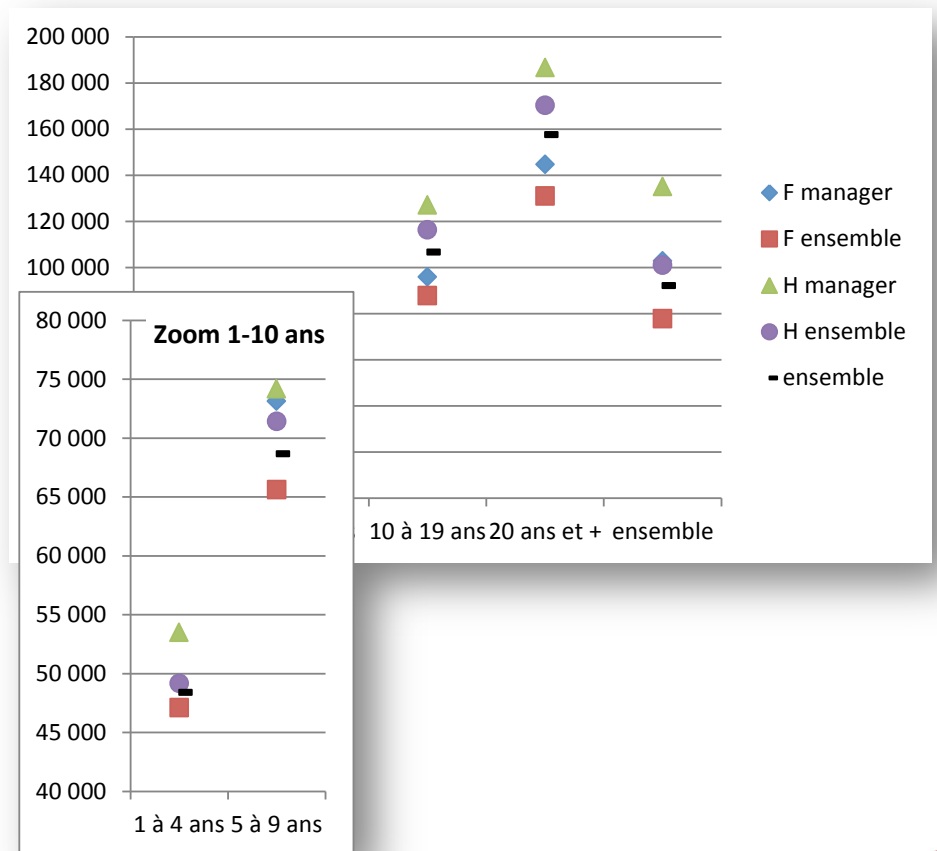
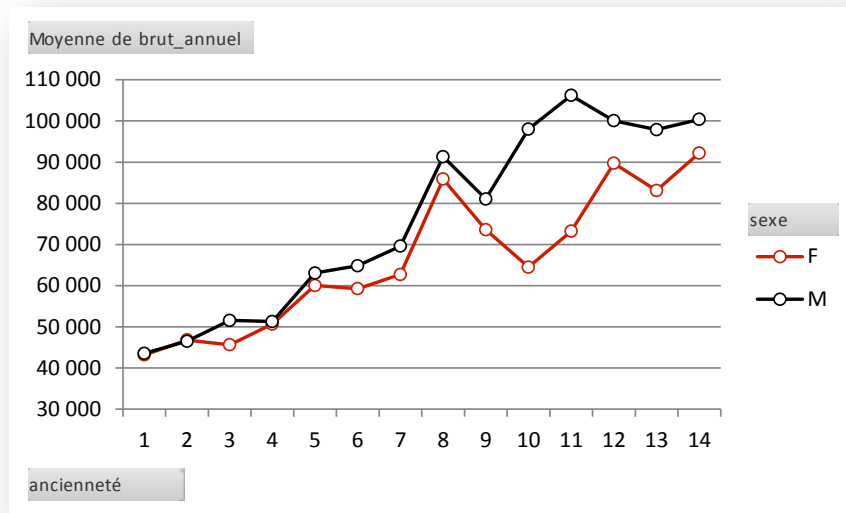


La rémunération moyenne en province est inférieure à celle de l'Île de France quelle que soit l'ancienneté. L'étranger semble plus rémunérateur.

Vigilance significativité : taux de participation 11% de l'étranger, 17% Paris, 18% Province.

Les premiers résultats de l'enquête rémunération 2014

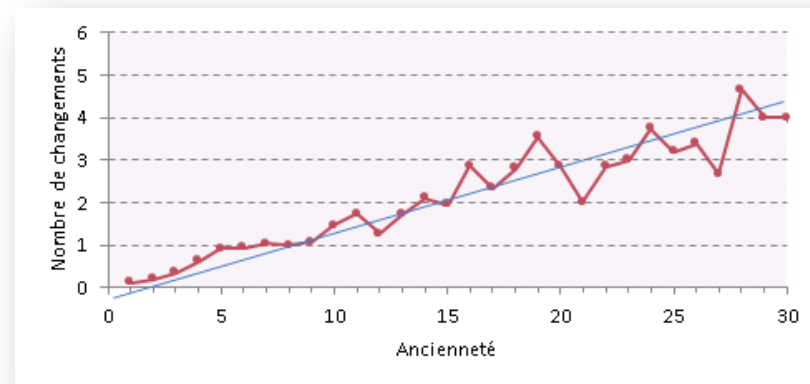
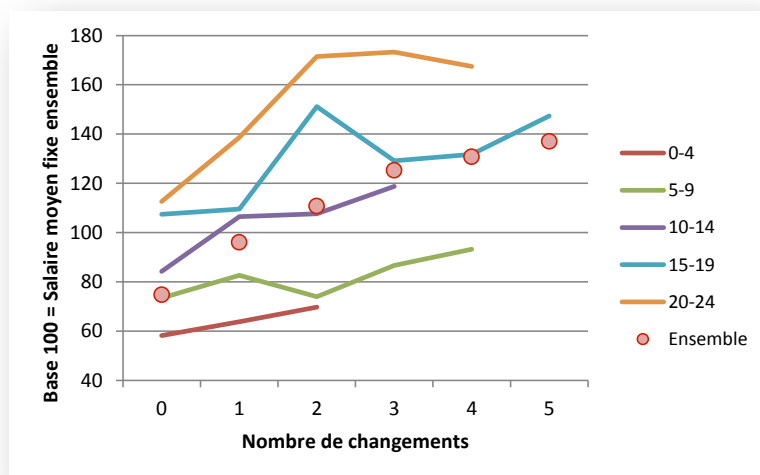
Impact du sexe sur la rémunération fixe



Les premiers résultats de l'enquête rémunération 2014

Impact du changement de société

1 changement en moyenne à 5 ans et 2 à 15 ans.



Nombre de changements	Tranche de nombre d'années d'ancienneté							Ens.
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30 et +	
0	58	73	84	107	113		138	75
1	64	83	106	110	139	115	161	96
2	70	74	108	151	171	163	122	111
3		87	119	129	173	119	130	125
4		93		132	167	127	129	131
5			107	147		136		137
6				154	163			159
7					100			100
Ensemble	61	78	103	129	151	130	134	100

Merci pour votre attention

L'équipe du Département Carrières

Arnaud EHRHARDT
Benoît FONTAINE
Bernard BAILLEUL
Fabrice GENEST
Katia GUELIEBOU
Mari-Solène MOURRAIN
Pascale RANCILLAC
Pascale VINCENT

Sommaire de la plénière n°2

1. Département Carrière : les premiers résultats de l'enquête rémunération 2014
 - Département Carrière : fiche de présentation
 - Les premiers résultats de l'enquête rémunération
2. **GTNA & CTNA : l'importance des résultats des standards actuariels sous Solvabilité II**
 - ***GTNA & CTNA : fiche de présentation***
 - L'importance des résultats des standards actuariels sous Solvabilité II

GTNA & CTNA : fiche de présentation

III - LES COMMISSIONS TECHNIQUES

6

COMMISSION TECHNIQUE DES NORMES ACTUARIELLES ET GROUPE DE TRAVAIL DES NORMES ACTUARIELLES

a) Groupe de Travail des normes actuarielles

I • Origine

Créée par décision du Conseil d'administration du 20 septembre 2011.

II • Objet

L'article 48 de la Directive Solvabilité II, qui définit les grandes lignes du rôle et des responsabilités de la fonction actuarielle, spécifie en particulier que les personnes qui exercent cette fonction doivent pouvoir démontrer une expérience pertinente à la lumière de normes professionnelles.

C'est dans ce contexte que l'Institut des actuaires a pris le parti de s'investir sur ces standards professionnels, sujet d'importance stratégique pour notre profession.

Il a été ainsi créé, par décision du Conseil d'administration du 20 septembre 2011, un groupe de travail sur les standards actuariels (GTSA).

Ce groupe de travail, constitué de membres de l'Institut venus en nombre significatif pour les standards actuariels, s'est tout particulièrement attaché à :

- influencer les réflexions en cours au niveau international et européen et être force de proposition en veillant particulièrement au traitement approprié des spécificités françaises (ex. : réponses aux consultations ISAP de l'AAI) ;
- formaliser les bonnes pratiques et décrire les méthodes correspondant à « l'état de l'art » auxquelles les actuaires pourront se référer ;
- limiter le risque professionnel des actuaires dans un contexte de judiciarisation accrue ;
- émettre des projets de normes, dont une norme encadrant l'ensemble des modèles actuariels, et la traduction de la norme internationale ISAP1.

Il se réunit mensuellement, dans les locaux de l'Institut ou par conférence téléphonique, et échange régulièrement avec la commission standards actuariels de l'AAI.

Par ailleurs, le Groupe de Travail a vocation à mettre en place ponctuellement des sous-groupes en fonction de l'actualité et des domaines de compétences particuliers, comme le sous-groupe sur les engagements sociaux et celui sur la fonction actuarielle.

III • Mode de désignation des membres

Appel à candidatures et décision du Conseil d'administration.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre cette Commission, vous pouvez envoyer votre candidature à l'adresse gtsa@institutdesactuaires.com, en indiquant notamment les éléments suivants : poste occupé (merci de préciser si vous êtes responsable ou proche du responsable de ce qui peut se définir comme la fonction actuarielle, dans votre entreprise), expérience sur Solvabilité II, expérience et degré d'intérêt pour ce qui concerne les normes actuarielles, disponibilité et réactivité.

IV • Composition

Responsables :

Président et « administrateurs » de la Commission) :

Co-Président :

– Elsa RENOUF (depuis le 04/09/2012)

Co-Président :

– Pierre MIEHÉ (depuis le 20/09/2011)

Membres :

– Khedja ABDELMOULA	– Vincent GIBRAIS
– Thomas BÉHAR	– Ohan KRISSIAN
– Claire BOUTIN	– Viviane LEFLAIVE
– Jean-Marc BOYER	– Gilbert MACQUART
– Carmela CALVOSA	– Michèle MALLERET
– Jean-David CARLUS	– Pierre MIEHÉ
– Fabien CHAILLOT	– Agnès OBRADORS
– Julien CHARTIER	– Elsa RENOUF
– Claude CHASSAIN	– Néfissa SATOR
– Charly FOUCAULT	– Emmanuel TASSIN
– Camille GATELLIER	

b) Commission technique des normes actuarielles

La Commission valide les projets de normes actuarielles avant examen par le Conseil d'administration et s'assure du respect de leur processus d'élaboration.

IV • Composition

– Thomas BÉHAR

– Viviane LEFLAIVE

– Pierre MIEHÉ

– Elsa RENOUF

COMMISSIONS & GROUPES DE TRAVAIL 41

Sommaire de la plénière n°2

1. Département Carrière : les premiers résultats de l'enquête rémunération 2014
 - Département Carrière : fiche de présentation
 - Les premiers résultats de l'enquête rémunération

2. **GTNA & CTNA : l'importance des résultats des standards actuariels sous Solvabilité II**
 - GTNA & CTNA : fiche de présentation
 - ***L'importance des résultats des standards actuariels sous Solvabilité II***

L'importance des normes sous Solvabilité 2

- L'article 48 de la Directive Solvabilité II définit les grandes lignes du rôle et des responsabilités de la fonction actuarielle.
- Il spécifie en particulier que les personnes qui exercent cette fonction doivent pouvoir démontrer une expérience pertinente à la lumière de normes professionnelles.

Pourquoi des normes?

- Il y a donc nécessité de définir précisément les normes s'appliquant à notre profession.
- Vaste chantier auquel s'est attaqué le Groupe de Travail sur les Normes Actuarielles

Objectifs du GTNA

Ce groupe de travail s'est tout particulièrement attaché à :

- Etre force de proposition en veillant particulièrement au traitement approprié des spécificités françaises ;
- Influencer les réflexions en cours au niveau international et européen ;
- Formaliser les bonnes pratiques ;
- Décrire les méthodes correspondant à « l'état de l'art » auxquelles les actuaires pourront se référer ;
- Limiter le risque professionnel des actuaires dans un contexte de judiciarisation accrue ;
- Emettre des projets de norme, dont une norme encadrant l'ensemble des modèles actuariels.

- Réunions mensuelles physiques ou téléphoniques
- Etudes de l'existant sur d'autres marchés
- Synthèses de travaux proposées à la CTNA

Procédure d'adoption d'une norme

- Emission d'un projet de norme par une commission technique statutaire (CTNA), généralement sur proposition du GTNA
- Exposé-sondage auprès des membres de l'Institut (et, le cas échéant, de tiers)
- Analyse des commentaires reçus, publication de la synthèse de ces commentaires et nouvelle proposition
- Décision du Conseil de présentation ou non à l'AG
- Vote en Assemblée Générale

Envoi d'exposé sondage ISAP1 France,

- Afin d'assurer les destinataires des travaux actuariels que :
 - Les travaux sont réalisés professionnellement et avec soin ;
 - Les résultats sont conformes à leurs besoins, présentés de manière claire et compréhensible, et sont complets ;
 - Les hypothèses et méthodologies utilisées (dont par exemple les modèles et les techniques de modélisation) sont documentées de manière convenable.

- L'objectif de l'IA est d'adopter cette norme, baptisée « ISAP1 France », avant la mise en œuvre effective de la Directive Solvabilité II.

Où en est on aujourd'hui?

Envoi d'exposé sondage Modèle actuariel,

- Pour aider les actuaires à renforcer la qualité, la pérennité, la pertinence et la transparence des modèles réalisés,
- Car, que son objet soit assurantiel, financier ou lié aux avantages sociaux, toute évaluation actuarielle est basée sur des modèles.
- Ce projet donne des recommandations générales sous la forme de principes
pour la création,
l'utilisation et
la maintenance des modèles actuariels.

Où en est on aujourd'hui?

- En attente des retours, avant de faire une nouvelle proposition au CTNA.
- Un sous-groupe est constitué pour travailler sur la fonction actuarielle

A noter

- Les normes, une fois adoptées, permettront à chaque actuaire de s'y référer.
- Elles ne sont pas des obligations qui s'appliquent à chacun. Elles constituent plus des recueils de pratiques de référence.

En conclusion

- Les normes sont là pour aider, et non imposer.
- La volonté qui dirige les travaux du GTNA est de mettre à disposition des membres de l'IA une palette d'outils permettant à chacune et chacun d'en disposer quand le besoin est là.
- Et Solvabilité 2 est source de nouveaux besoins.

Merci de votre attention

Merci aux membres participants du GTNA

Réservez votre date pour le 14^{ème} Congrès des actuaireS !

14^e Congrès
des ActuaireS



15 JUIN 2015

Hôtel Marriott Saint Jacques
Paris 14^e

→ Réservez dès à présent votre date !
Plus d'infos ? : pierre.michaud@institutdesactuaire.com

Le Congrès sera suivi par une soirée
de gala de célébration du 125^e anniversaire
de l'Institut des actuaireS

125^{ANS}
INSTITUT DES
ACTUAIRES

L'Institut des actuaireS remercie dès à
présent les partenaires de l'événement :

